

INTER 87



FSU

# LE COMMUNARD

Journal d'informations syndicales de la section INTER87-FSU de la Mairie d'ISLE

N°28 - Décembre 2021

## EDITO :

Chers collègues,

ce numéro de décembre du Communard vient vous rendre compte de l'actualité syndicale locale et nationale.

Tout d'abord le compte rendu des derniers CT et CHSCT du 06 Décembre à la mairie d'Isle :

Nous avons obtenu 2 % d'augmentation du salaire brut pour les agents de catégorie C (environ 20€/mois). Le maire avait en effet déclaré bien vouloir étudier une augmentation des agents au cours des discussions en CT sur le passage aux 1607 heures.

Le maire a aussi concédé une augmentation de 1€ du montant de chaque chèque déjeuner. Nous verrons si la mairie prend en charge la totalité de cet euro...

Le maire a une seconde fois botté en touche en refusant de mettre en place un nécessaire audit sur les risques psychosociaux réalisé par un cabinet extérieur à la mairie d'Isle. Ce serait le contexte de crise sanitaire qui ne le permettrait pas...

La lutte, notamment pour notre pouvoir d'achat, avance à petits pas localement, mais une lutte sur le plan national est nécessaire pour arracher l'augmentation de notre point d'indice. Tout ce que nous avons aujourd'hui, c'est par la lutte que nous l'avons obtenu ! Alors, comme le rappelle le tract en dernière page, commençons bien cette nouvelle année en faisant grève le 27 janvier pour exiger l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires !

En attendant, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année avant de se retrouver tous ensemble dans la rue le 27 janvier !

l'équipe d' INTER87-FSU de la Mairie d'ISLE





D.L. propose de mettre en place un comité d'analyse des accidents de service une fois par an avec sa participation, celle des assistants de prévention, des directeurs de services concernés et des membres du CHSCT.

### **Point sur la demande d'audit sur les risques psychosociaux réalisé par un cabinet extérieur :**

G.B. pense une fois de plus que la période n'est malheureusement pas propice à la mise en place de cet audit. Il préfère laisser du temps à la DGS pour « s'approprier le sujet » avant d'envisager un audit.

G.B. propose de plutôt remettre à jour le document unique dans un premier temps.

R.C. dit que c'est une bonne chose que le document unique puisse vivre car il évolue en permanence.

Il déclare que malgré le fait que la plupart des agents qui avaient des soucis ne sont plus là (longues maladies, mutations, disponibilités..), beaucoup de problèmes restent d'actualité. Il pense que cet audit permettra de vérifier si les problèmes qu'il y a eu à la mairie d'Isle viennent de la méthode d'organisation et de management des services.

### **Protection sociale complémentaire :**

R.C. fait une synthèse de la réunion du groupe de travail :

La commune d'Isle a commencé à travailler sur le sujet avant que le gouvernement annonce l'obligation de mettre en place cette prise en charge de la protection sociale dans les collectivités.

Comme dans le privé, cette prise en charge par l'employeur cesse une fois à la retraite. Quelles sont les garanties négociables à ce niveau ?

La section syndicale attend d'avoir recueilli toutes les réponses au questionnaire distribué aux agents leur demandant s'ils préfèrent une mutuelle unique de groupe probablement plus avantageuse financièrement, ou une prise en charge des différentes mutuelles labellisées. Au vu des premiers retours, il semblerait que le choix d'un accord de groupe est très net (7 pour la mutuelle labellisée et 11 pour l'accord de groupe).

R.C. dit que quelque soit la solution envisagée, les discussions à venir concerneront forcément le montant de la participation de l'employeur.

### **Lieu pour déjeuner à la mairie d'Isle :**

Le maire fait l'inventaire des lieux où l'on peut déjeuner quand on travaille à la mairie :

- Salle des mariages
- Bar/cuisine
- Salle de réunion des élus

G.B. a réussi à identifier l'agent qui avait un souci avec le fait qu'il n'y avait pas de véritable réfectoire commun, mais le problème est réglé car cet agent s'en va vers une autre collectivité. R.C. dit qu'il espère que l'agent ne part pas à cause de ça. G.B. le rassure, l'agent veut se rapprocher de son conjoint.

G.B. trouve que c'est normal qu'il y ait des groupes différents à l'heure du repas. Avant sa retraite d'enseignant, il mangeait avec d'autres enseignants et pas des élèves. G.B. ajoute qu'il n'y a aucun problème aux services techniques. R.C. dit qu'aux services techniques le lieu est aménagé pour manger comme un réfectoire contrairement à la mairie.

R.C. dit que c'est préférable de consulter directement les agents dans ce genre de cas, G.B. dit que c'est ce qui a été fait.

D.L., le conseiller technique de prévention du CDG, fait un rappel sur l'importance du respect des derniers protocoles en vigueur en matière de gestion des risques sanitaires liés au covid19, notamment au niveau du respect de la distanciation physique de 2 mètres et de l'aération des salles. Le Dr DESDAMES et lui proposent de mettre les noms des agents sur les emplacements réservés à leurs repas. Ils proposent aussi de mettre des affiches rappelant aux agents l'importance des gestes barrières. G.B. et CBD disent que les agents sont assez intelligents pour gérer leurs repas sans ce genre de choses. Il dit que le covid a été très bien géré à Isle, que d'ailleurs il a réussi à mettre en place la vaccination des agents là où le gouvernement n'a pas réussi à le faire.

R.C. dit qu'on ne doit pas s'endormir sur nos lauriers et que l'on doit continuer à appliquer les protocoles.

G.B. dit qu'il ne mettra pas en place ces affichages, sauf si la médecine préventive les y oblige. Il parle aussi d'interdire de manger là bas si ça devient trop compliqué.

L.K. propose d'utiliser le grenier de la mairie pour la vaccination, G.B. lui répond qu'il ne l'a pas attendu pour y penser mais que c'est bien de le proposer.



## **Salaires : le 27 janvier, l'heure est désormais à la mobilisation de toutes et tous!**

Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et finalement du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraités.

Personne n'ignore que seuls les salaires, les pensions et les aides et allocations continuent de stagner ou même de baisser au regard de l'inflation, de décrocher par rapport aux qualifications dans le privé comme dans le public.

Si, dans de certains secteurs et entreprises des mobilisations et des négociations ont permis d'obtenir des revalorisations de salaires, trop souvent encore les négociations sont au point mort ou les propositions des employeurs loin du compte.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL ne peuvent s'en satisfaire et n'entendent pas en rester là !

Sans augmentation du point d'indice et du SMIC il n'y aura aucune avancée pour les salarié.e.s dont les minima de branches sont actuellement en dessous du salaire de base minimum.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL contestent dans le même temps que le gouvernement ait maintenu sa réforme de l'assurance chômage qui aura pour conséquence d'enfermer de trop nombreux salariés dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD.

Les retraité.e.s très massivement mobilisé.e.s attendent toujours une réponse pour une augmentation immédiate de leur pension, retraite de base et retraite complémentaire, dont la dernière revalorisation a été plafonnée à un niveau très inférieur à l'inflation.

La jeunesse confrontée à une grande précarité de vie et de travail, à la pauvreté accentuée par la crise sanitaire, économique et sociale doit obtenir une réponse à l'encontre des réformes libérales, de l'éducation, de la formation, de l'assurance chômage décidées par le gouvernement.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL soutiennent les actions et mobilisations organisées dans les jours et semaines qui viennent pour exiger des augmentations de salaires et défendre les emplois et conditions de travail et appellent à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022.

Il est urgent et indispensable d'agir toutes et tous ensemble par la grève et les manifestations pour l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public, des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que d'améliorer les pensions des retraité.e.s.

Montreuil le 17 décembre 2021.